

IRAK

Condamnation de l'utilisation des bombes en grappe par les Britanniques

Index AI : MDE 14/067/2003

Amnesty International a condamné l'utilisation de bombes en grappe par le gouvernement britannique en Irak, ce jeudi 3 avril.

Réagissant à une déclaration du ministre de la défense Geoff Hoon, qui a reconnu que ces armes étaient utilisées en Irak, Amnesty International a déclaré : *« Nous avons demandé aux gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni de confirmer qu'ils n'utiliseraient pas ce type d'armes non-discriminantes parce qu'elles représentent une menace pour les civils. Nous comprenons maintenant pourquoi ces gouvernements sont restés silencieux.*

« Confrontés aux preuves flagrantes de l'effet de ces armes sur les civils, nous renouvelons notre appel à ces deux gouvernements, au nom des civils irakiens, de s'engager à ne pas les utiliser à nouveau.

« Nous attendons également de ces deux gouvernements qu'ils expliquent où et pourquoi ces armes ont été utilisées. » ●

Les précédents communiqués d'Amnesty International concernant l'utilisation des bombes en grappe sont consultables sur Internet aux adresses suivantes :

- <http://www.web.amnesty.org/ainsf/recent/mde140652003> ;

- <http://www.web.amnesty.org/ainsf/recent/act790062003> ;

- <http://www.web.amnesty.org/ainsf/recent/mde140502003> ;

Pour visionner les vidéos (en anglais) concernant l'utilisation des bombes en grappe, vous pouvez consulter les sites http://emedia.amnesty.org/IK_clusterbombs.ram (interview d'Irene Khan, secrétaire générale d'Amnesty International) et <http://emedia.amnesty.org/mines.ram> (interview avec l'expert militaire d'Amnesty International).

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter le site www.amnesty.org